



COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL RÉUNION DU 21 AVRIL 2022

À l'ordre du jour :

- Accord relatif à la reconnaissance professionnelle de l'engagement des agents : vote sur les propositions des agents (pour avis avec accord majoritaire)
- Bilan de la campagne d'impôt sur le revenu 2021 et perspectives 2022
- Bilan à mi-parcours sur l'égalité professionnelle femme/homme
- Questions diverses

➔ **Accord relatif à la reconnaissance professionnelle de l'engagement des agents : vote sur les propositions des agents**

Issue de la réforme de la négociation collective et des accords collectifs dans la fonction publique (ordonnance du 17 février 2021 et décret du 7 juillet 2021), **la première négociation collective s'est déroulée à la DGFIP** entre le Directeur Général et les organisations syndicales représentatives, de fin septembre à mi-octobre 2021.

Compte-rendu CGT Finances Publiques :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/content/premierenegociation-la-dgfip-la-cgt-signe-au-benefice-des-agents>

Le « **Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents** » résulte de cette négociation nationale. Ce CTL devait examiner l'affectation de l'enveloppe allouée à la DDFiP du Morbihan : **91 925 € (environ 100 € par agent)**.

La nouveauté dans cette négociation locale, c'est que cet accord ne pouvait être validé que par le vote des représentants du personnel à la majorité des sièges.

Nous avons travaillé sur ce dossier dans un cadre intersyndical et avons participé aux différents groupes de travail afin notamment de faire le tri parmi les propositions de ce qui relève de ce fonds, du budget CHSCT ou du budget Direction. Avec un leitmotiv : que la somme bénéficie à l'ensemble des agents !

Nous nous félicitons que cette démarche responsable ait été maintenue pendant toute la période précédant ce CTL, permettant d'aboutir au **vote unanime** des projets retenus, pour que les agents du Morbihan bénéficient pleinement de cette enveloppe négociée nationalement. Et même au-delà, puisque le montant total des propositions est de 127 000 euros.

Conformément à notre demande, toutes les propositions vont être remontées à la Direction Générale. Et le Directeur s'est engagé à abonder la somme si la Direction Générale n'attribue pas de rallonge. Nous avons également obtenu la mise en place d'un comité de suivi pour s'assurer que toutes les propositions des agents seront bien mises en place.

Pour info, 196 propositions ont été recensées sur l'ensemble des sites, 94 relèvent bien de ce fonds. 73 nécessitent un financement et 21 ne nécessitent pas de financement proprement dit (axées sur l'initiative personnelle et/ou collective).

Au cours du débat, la CGT a quand même rappelé que ce budget, **ce fonds, est issu des**

économies qui ont pu être faites sur le contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022 et donc des suppressions d'emplois et des fermetures de services, des économies faites sur le dos des agents ! Ils ont fait remonter beaucoup de propositions mais il ne faut pas oublier que leur principale préoccupation est le pouvoir d'achat.

Et au-delà de l'amélioration du cadre de vie, c'est l'amélioration des conditions de travail qui est vitale et cela passe d'abord par l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations et donc le **NRP**.

Liste des propositions :

- Aménagement des salles de convivialité et création de salles de détente sur tous les sites
- Aménagements extérieurs sur Ploërmel, Pontivy, Lorient HDF et Delessert, Hennebont, Vannes Troadec et Vannes Direction.
- Cours de sophrologie proposés à tous les agents du département
- Création/ rénovation de douches sur les sites de Pontivy, Lorient, Vannes Troadec et Vannes Direction
- Poursuite du déploiement du tri sélectif et collecte papier pour recyclage sur tous les sites du département

Vous retrouvez l'ensemble des propositions en pièces jointes et sur notre site internet <https://56.cgtfinancespubliques.fr/>

→ Bilan de la campagne d'impôt sur le revenu 2021 et perspectives 2022

La campagne 2021 s'était déroulée dans un mode dégradé dans le contexte covid.

L'accueil physique sur site avait été retenu tous les matins (sauf mercredi) sans rendez-vous et sur rendez-vous les après-midi (APRDV). Il y a eu des permanences dans les France Services et des ateliers informatiques. Navigation assistée ouvert à raison d'un accès par SIP, développement de l'APRDV téléphonique, participation au débordement téléphonique du numéro national. Les agents du PCRP ont apporté leur renfort.

D'après le document de travail de la Direction, les principales difficultés rencontrées lors de la campagne ont été les pensions d'invalidité et indemnités journalières non préimprimées pour les usagers de la CPAM ainsi que le CITE et Prime Renov.

Bilan : 458 076 déclarations saisies à la 4ème émission (+1,86%), 24,54 % déclarations auto taxées (25,86 % en 2020), 13,48 % déclarations papier (13,21 % en 2020), 57,62 % de télédéclarations (57,01 % en 2020) et 4,36 % EDI.

Concernant l'accueil :

12 966 personnes reçues sans RDV avec une moyenne de 393 personnes reçues par jour. Le nombre d'appels téléphoniques était en légère augmentation, forte augmentation en avril-mai des APRDV physiques et téléphoniques. D'avril à juin, 15 352 e-contacts ont été traités. 11 420 courriels sur la Balfus.

Campagne des avis 2021 :

Les principaux constats : de nombreux cas de fraude sur les déclarations télé-correctives et beaucoup de questions sur les montants du PAS qui démontrent que cela n'est pas encore approprié par les contribuables.

Et la découverte par les usagers de **GMBI** qui a occasionné de multiples questions pour des services qui ont été débordés.

Autres « désagréments » : appels d'usagers n'étant plus destinataires de leur avis de TF qui est envoyé à un autre indivisaire, absence de rattachement au contrat de mensualisation, contentieux d'attribution (conséquence du retard dans les SPF), l'obligation de télépaiement a généré une forte affluence.

Concernant **l'accueil**, le nombre de réceptions avait légèrement augmenté par rapport à 2020. Le nombre de courriels était en augmentation malgré la disparition de l'adresse Balf (+4,43%).

CAMPAGNE DECLARATIVE 2022

La date limite de dépôt de la déclaration papier est fixée au jeudi 19 mai 2022 et au 8 juin pour la télédéclaration. Pour les déclarations tardives, la pénalisation sera appliquée à compter du 16 juin. Le service de correction en ligne ouvrira début août, les usagers éligibles à la déclaration automatique pourront désormais l'utiliser si besoin.

Les principales nouveautés :

-La nécessité d'intensifier les actions de lutte contre les fraudes déclaratives. Différents schémas de fraude ont été identifiés, notamment pour bénéficier de manière indue des réductions et crédits d'impôts.

-Par ailleurs, la réforme de la TH se poursuit en 2022 avec une attention très importante portée aux travaux de fiabilisation des bases dans le cadre du service « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI).

-Les déclarations papier doivent être saisies dans le nouveau module de saisie de l'application « GestPART ». Cette saisie est censée limiter les anomalies de double taxation et simplifier la saisie.

Des « anomalies » qui avaient commencé très tôt dans la campagne puisque le service de déclaration en ligne avait été rapidement suspendu.

Les agents ont été formés aux nouveautés ainsi que les animateurs France Services et les salariés de l'UDAF.

Renseignement des usagers

Concernant l'accueil physique, les horaires actuels sont maintenus : sans RDV le matin et uniquement sur rendez-vous l'après midi.

Les agents des SIP du Morbihan devront participer à la campagne de débordement téléphonique pour le numéro national, le seul qui s'affiche désormais sur la déclaration de revenus. L'accueil téléphonique local reste inchangé et est ouvert tous les jours.

Nous avons demandé comment se déroulera la campagne à **Ploërmel** sachant que la réception est assurée par les collègues de Pontivy(puisqu'il n'y a plus de SIP à Ploërmel)et que la maison France Services n'est pas prête : la Direction a répondu qu'il n'y aurait pas de souci mais qu'un accueil sans SIP derrière n'est pas confortable. Et l'an prochain, il n'y aura plus d'accueil du tout à Ploërmel !

Pour **la CGT**, cette campagne va encore être difficile pour les agents, il est nécessaire de renforcer les effectifs des SIP afin qu'ils puissent renseigner correctement nos concitoyens et les France Services ne seront pas suffisants comme nous le dénonçons depuis l'annonce de la mise en place du NRP.

➔ **Bilan à mi- parcours sur l'égalité professionnelle femme/homme**

À la CGT, nous sommes satisfaits que ce sujet soit enfin pris en compte à la DGFIP, car syndicalement c'est un sujet qui nous préoccupe depuis des années et pour lequel nous avons des propositions.

La Direction nous a donné quelques chiffres : au 31/12/2021, la DGFIP compte **58,2 %** de femmes parmi ses effectifs.

La situation des effectifs d'agents titulaires des catégories A et A+ montre un taux de féminisation important jusqu'au grade d'AFIPA mais ce taux baisse fortement pour les grades supérieurs suivants.

Le Morbihan compte **59,4 %** de femmes parmi ses effectifs.

La DGFIP a mis en place un premier plan d'actions en 2021 avec 5 priorités : mieux articuler vie professionnelle et vie personnelle ; lutter contre les stéréotypes de genre pour favoriser la mixité des métiers ; garantir l'égalité salariale et l'égalité effective dans les parcours professionnels ; prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles ; améliorer la gouvernance pour un déploiement efficace de cette politique.

A été créé notamment une cellule d'écoute et d'alerte **Allodiscrim**.

La référente « égalité » pour le département est Mme CHAMBRY.

➔ **Questions diverses**

En lisant sur Ulysse 56 le compte-rendu du collège des chefs de service, nous avons appris qu'il existait un projet de rénovation complet de l'**accueil de Lorient**. Le Directeur nous a informé qu'il était validé par la DG et que la réflexion démarre.

La 1ère réunion de présentation a eu lieu le lundi 25 avril. Nous souhaitons que le CHSCT soit associé à ce projet ainsi que les agents.

Concernant **Auray**, nous avons enfin obtenu une réponse claire de la Direction : les services à venir resteront dans le bâtiment actuel, pas de nouvelles propositions de la mairie ni de la communauté de communes.

Enfin, dans le cadre du transfert de leurs missions dans les SIE, nous devrions accueillir 3 collègues des **Douanes** dans nos services.

Vos élus CGT en CTL :

Christophe RISSEL

Albane GUILLOU

